

Une réunion préparatoire tenue à la Pomme, en février 1717, décida l'érection d'une grande loge.

.....

 On résolut de s'en tenir à l'esprit de fraternité de l'ancienne confrérie, à ses règlements et à ses coutumes, *mais d'abdiquer tout caractère professionnel, se séparant ainsi radicalement de la corporation* (1).
 Laissant aux ouvriers du bâtiment l'exercice de leur profession, les *francs-maçons ne gardèrent, comme souvenir de leur origine, que la symbolique architecture, laquelle se prêtait merveilleusement à exprimer en langage figuré leurs aspirations humanitaires* (2).

Le temple idéal qu'ils voulaient construire devait servir à la société humaine dans son ensemble, l'amélioration morale des membres de l'ordre devait se compléter par la pratique de la véritable fraternité, l'ordre admettant sur le pied d'égalité des hommes de toutes les classes, sans distinction de profession, de nationalité, de religion.

La condition de ces progrès était la libre-pensée (3).

..... *Leur préférence allait à un Théisme universel qui s'accordait avec leur rêve d'une association cosmopolite* (4) s'étendant sur toute l'humanité.

(1) Voilà certes une explication bien nette, une déclaration franche et sincère qui ne laisse aucun doute.

(2) C'est une explication très rationnelle des signes.

(3) On ne saurait mieux définir l'origine de l'athéisme que professe la franc-maçonnerie contemporaine.

(4) C'est bien ce qui existe encore actuellement.

Ce programme un peu vague répondait aux aspirations du XVIII^e siècle et rend compte de la rapide extension de la franc-maçonnerie.

Ajoutons, qu'en France, nous retrouverons les mêmes aspirations et les mêmes idées.

En Écosse

SOMMAIRE

LA VÉRITABLE ORIGINE. — EN ÉCOSSE. — AU XV^e SIÈCLE.
— FRANCS-MAÇONS OUVRIERS. — LA FAMILLE SIN-
CLAIR. — LA GRANDE LOGE D'ÉDIMBOURG. — TRENTE-
DEUX LOGES. — SAINT ANDRÉ ET LA FÊTE ANNUELLE.

EN ÉCOSSE

En Ecosse, on retrouve aussi la trace de la véritable origine de la franc-maçonnerie, car là, comme en France, comme ailleurs, le pays a possédé au xv^e siècle et aux siècles suivants, des loges ou associations de *francs-maçons ouvriers* (1).

Ce ne fut qu'en 1736, qu'on y introduisit la franc-maçonnerie spéculative en politique.

Le Patron héréditaire des maçons écossais, le chef de la famille Sinclair, fonda en mars 1736 la Grande Loge d'Edimbourg à laquelle il remit ses pouvoirs.

(1) En 1641, la loge de la Chapelle de Marie, d'Edimbourg, initia Robert Morey, quartier-maître général de l'armée d'Ecosse, et que le savant antiquaire Elie Ashmole et le colonel Mainwaring, de Karthing, furent admis dans la société, en 1646, à Warsington, dans le comté de Lancastre. C'est ainsi encore, que, le 4 mars 1682, le chevalier Wilson et d'autres personnes de distinction furent reçues à Londres par la *Compagnie des maçons*, et assistèrent au banquet qui termina la séance. *Le titre de maçon que recevaient les personnes étrangères au métier était tout honorifique et ne leur donnait aucun droit aux privilèges dont jouissaient les véritables ouvriers.* On les désignait particulièrement sous le nom *d'excepted maçon*, de maçons *acceptés*, accueillis, agréés... »

Cette Grande Loge fut constituée par les trente-deux loges de *maçons professionnels* qui en acceptèrent la constitution tout en renonçant à leurs droits antérieurs.

La fête annuelle en fut fixée au 30 novembre, jour de Saint-André, le patron de l'Écosse (1).

En généralité, les francs-maçons d'Écosse étaient Jacobites au milieu du XVIII^e siècle et, dans celui-ci, ils ont suivi une voie identique à celle que suivent ceux de la Grande Loge d'Angleterre. Mais malgré leur nombre ils n'avaient pas une bien grande influence (2).

(1) Il faut une fois de plus, remarquer encore ici, le *caractère religieux* de la franc-maçonnerie de ce pays à cette époque, comme nous la retrouvons d'ailleurs dans d'autres pays.

(2) Il y a encore en Écosse des établissements dus en grande partie aux souscriptions des loges maçonniques l'infirmerie royale d'Edimbourg, fondée en 1738 et, la Bourse d'Edimbourg construite en 1553.

En Irlande

SOMMAIRE

VERS 1721. — UNE GRANDE LOGE PROVINCIALE. — LORD
VINGOHN. — A DUBLIN. — L'INFLUENCE FRANÇAISE.
— CATHOLIQUES ET PROTESTANTS. — O'CONNELL
VÉNÉRABLE.

EN IRLANDE

C'est au commencement du XVIII^e siècle, vers 1726, que la franc-maçonnerie commença à faire des adeptes en Irlande.

A Munster, en 1726, il existait déjà une Grande Loge paroissiale et, quatre ans plus tard, en juin 1730, l'ancien Grand-Maître d'Angleterre, Lord Wingston, fonda la Grande Loge de Dublin (1).

Fait à noter, comme en Angleterre, à partir de cette époque, ce furent les nobles qui occupèrent la dignité suprême.

L'influence française se fit sentir beaucoup sur la maçonnerie irlandaise et fut cause de la faveur accordée aux degrés supérieurs.

Fait digne aussi de remarque, pendant longtemps

(1) Au commencement du dernier siècle, sous ce titre *Société des anti-français-maçons* une association se forma dans le comté de Down, en Irlande. Elle était formée de catholiques convaincus qui s'étaient unis pour combattre les personnes qui s'étaient affiliées à la franc-maçonnerie, quelle que fût d'ailleurs leur religion.

la maçonnerie fut tolérante en Irlande, réunissant catholiques et protestants.

En 1799, O'Connell fut nommé vénérable (1) de la loge de Dublin.

L'Eglise fit tous ses efforts vers la fin du XVIII^e siècle pour paralyser les progrès de la franc-maçonnerie et elle y réussit en grande partie.

(1) Jusqu'en 1838.

En Belgique

SOMMAIRE

LA PLUS ANCIENNE FONDATION. — LA LOGE DE MONS.
— LES CHEFS DU PARTI LIBÉRAL. — JOSEPH II. —
FERMETURE DES LOGES. — ELLES SUBSISTÈRENT EN
SECRET.

EN BELGIQUE

La plus ancienne fondation de la maçonnerie en Belgique, remonte à l'année 1721, où fut fondée la loge *la Parfaite Union* (1) de Mons.

Malgré l'opposition autrichienne, en 1785, il y avait déjà seize loges en Belgique.

Les chefs du parti libéral étaient en majeure partie enrôlés dans les cadres de la franc-maçonnerie.

En 1786, Joseph II, inquiet du mouvement de propagande, ferma toutes les loges, sauf trois à Bruxelles. Mais, six d'entre elles subsistèrent en secret et lorsqu'elles furent affranchies par la France, elles se rallièrent au Grand-Orient de Paris (2).

(1) On remarquera que le nom de *Parfaite Union* a été adopté dans bien des pays différents.

(2) Elles en furent détachées en 1814 et se soumirent au Grand-Orient de la Haye.



Dans les Pays-Bas

SOMMAIRE

INTRODUCTION ANGLAISE. — AU XVIII^e SIÈCLE. — LA
LOGE D'AMSTERDAM. — UNE ÉMEUTE. — LES ÉTATS-
GÉNÉRAUX ET LES LOGES. — UNE GRANDE LOGE NATIO-
NALE. — GRAND-ORIENT.

DANS LES PAYS-BAS

Ce furent encore les Anglais qui introduisirent la franc-maçonnerie dans les Pays-Bas.

La première loge y fut fondée très probablement vers 1734.

Mais le peuple fut tout d'abord tout à fait hostile à la maçonnerie et il saccagea la loge d'Amsterdam en un jour de forte émeute.

Les Etats-Généraux se déclarèrent aussi contre elle.

Ce ne fut qu'une vingtaine d'années plus tard que les francs-maçons purent s'installer sans crainte et en avril 1756 la loge de la Haye, la plus florissante, se transforma en Grande Loge nationale.

En 1757, on admit après de longues luttes et controverses les quatre degrés supérieurs du rite écossais-français et la Grande Loge prit le titre de Grand Orient.

Dès cette époque, la vie maçonnique prit une grande activité aux Pays-Bas et aussi dans leurs colonies.

En Autriche

SOMMAIRE

VERS 1740. — L'IMPÉRATRICE MARIE-THÉRÈSE. — SOUS
JOSEPH II. — UN NOMBRE DE LOGES DÉTERMINÉ. —
LA CONFESION CHRÉTIENNE EXIGÉE.

EN AUTRICHE

En Autriche, la franc-maçonnerie allemande commença à faire des prosélytes vers 1740.

Marie-Thérèse fut hostile à la maçonnerie, elle fit tous ses efforts pour en enrayer le mouvement de propagande ; par contre, il était favorisé par son époux.

Sous Joseph II elle put prendre plus d'essor et en 1784, il se fonda à Vienne une grande loge nationale autonome.

Selon le système représentatif, la loge était formée de délégués des loges de l'Empire d'Autriche.

L'Empereur ne laissait jamais, d'ailleurs, créer plus de trois loges et jamais non plus autre part que dans les capitales et les grandes villes.

Rappelons ici que les loges de l'Empire d'Autriche exigeaient la confession chrétienne (1) elles rejetèrent

(1) Voilà bien là, encore une fois de plus, une preuve bien convaincante de l'origine véritable de la franc-maçonnerie. Il n'y a certes pas de doute à avoir et les histoires de l'antiquité de la franc-maçonnerie doivent être complètement rejetées, puisque l'Histoire est là pour prouver le contraire.

toujours les juifs, et les quelques rares loges qui en admirent dans leur sein se virent refuser des constitutions par les grandes loges (1).

(1) Rappelons à ce sujet qu'un écrivain franc-maçon disait récemment : « Une loge juive fondée à Vienne en 1808 ne fut pas reconnue *par les loges chrétiennes.* »

En Hongrie

SOMMAIRE

DANS LE ROYAUME DE HONGRIE. — PAS D'ADEPTES. —
AVANT LE XIX^e SIÈCLE.

EN HONGRIE

Dans le royaume de Hongrie, pendant longtemps, la franc-maçonnerie ne put se faire adopter; elle n'a commencé à se développer que vers 1865 et s'est partagée entre les rites allemands et le rite écossais.

En Danemark

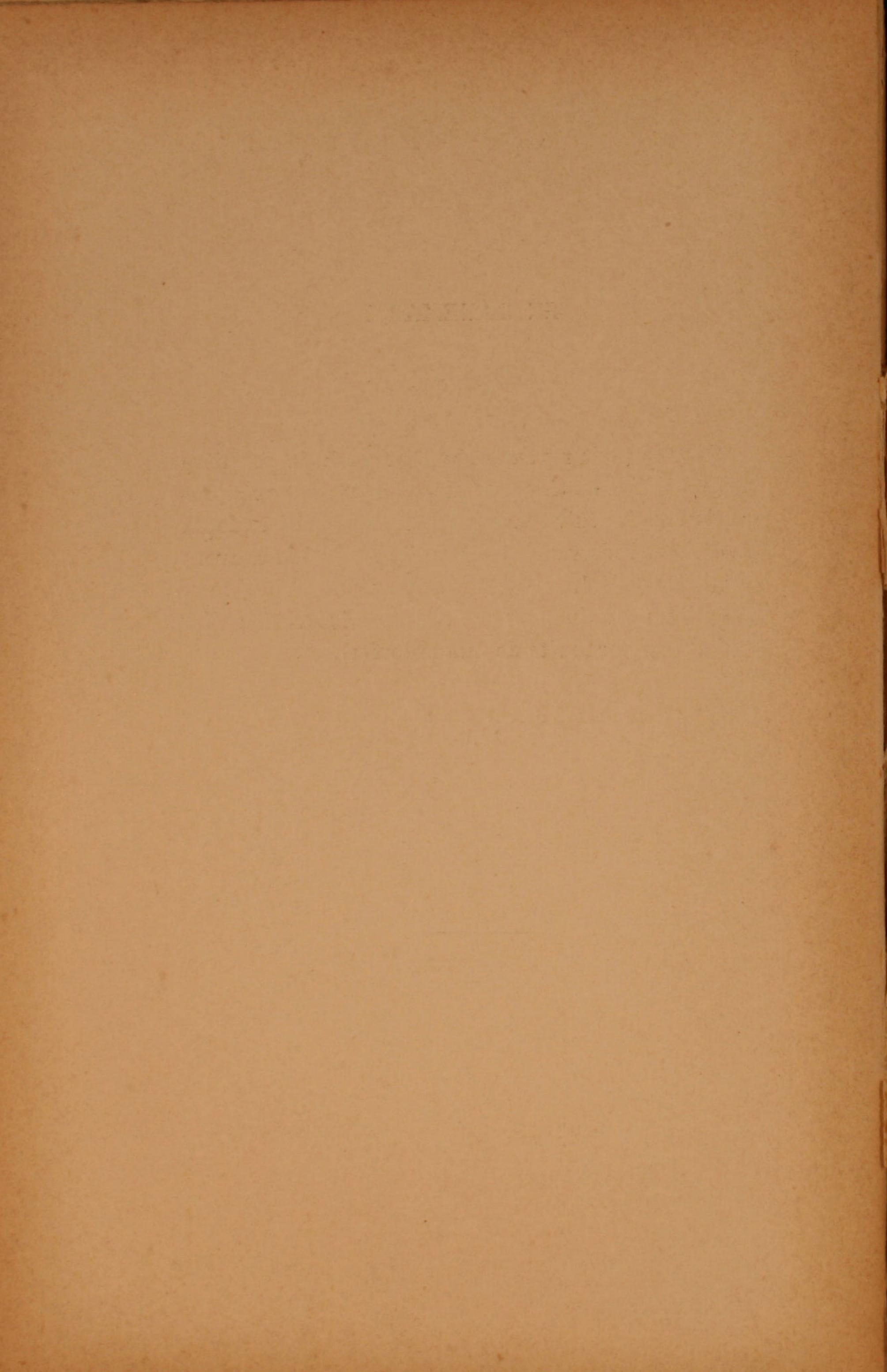
SOMMAIRE

UNE PREMIÈRE LOGE. — A COPENHAGUE. — LES RITES.
— CHRISTIAN VIII ET LA FRANC-MAÇONNERIE.

EN DANEMARK

Dans le petit royaume de Danemark, la première loge fut érigée à Copenhague en 1743; cette maçonnerie danoise suivit la maçonnerie allemande, adopta la Stricte Observance, puis le rite rectifié du convent de Wilhemsbad, mais elle n'eut aucune influence et ne prit un certain essor que sous le roi Christian VIII qui fit adopter le rite de Zinnerdorf (1).

(1) Système suédois de 1855.



En Russie

SOMMAIRE

CATHERINE II. — ELLE A DEVINÉ LE BUT DE LA MAÇON-
NERIE. — UN MIRAGE. — ORGIE DE SANG. — PROPAGA-
GANDE ARRÊTÉE. — CE QUE DIT LE FRÈRE FINDEL. —
PAUL I^{er}. — UN UKASE.

EN RUSSIE

L'impératrice Catherine II, qui eut des vues si merveilleusement claires sur les destinées de la grande nation russe, avait cru voir dans la franc-maçonnerie une arme dirigée contre elle et son peuple.

Elle avait été d'abord séduite par les mirages des francs-maçons encyclopédistes, mais cela ne dura pas longtemps. Elle attribua aux Loges maçonniques l'orgie du sang dont la Terreur donna en France le spectacle triste et horrible et elle arrêta net la propagande dans ses vastes Etats.

Le grand historien allemand, le Frère Findel, a d'ailleurs, écrit lui-même à ce sujet :

« Les événements dont la France était le théâtre et les écrits publiés à cette époque par les adversaires de la maçonnerie réveillèrent l'attention de l'impératrice Catherine II ; elle trouva bon de faire connaître à son entourage qu'elle désapprouvait les réunions maçonniques. Aussitôt et sans qu'il eût paru aucune défense formelle, les loges furent fermées.

« Lorsque l'empereur Paul I^{er} monta sur le trône, les frères nourrissaient le ferme espoir de voir renaître

la société des francs-maçons à laquelle, pendant le cours de ses voyages, ce souverain avait donné des preuves non équivoques à son intérêt.

« ... Cependant, tandis qu'on attendait toujours vainement la résurrection de la maçonnerie en Russie, que rien ne pouvait avoir provoqué, puisque aucune loge n'était en activité.

« L'interdit contre les sociétés secrètes fut renouvelé aussitôt que l'empereur Alexandre I^{er} eut pris possession du pouvoir (1801); mais le caractère plus clément du nouveau monarque laissa aux francs-maçons l'espoir qu'au moins ils seraient tolérés..... Vers l'année 1807, quelques frères conçurent le projet de rétablir l'ancienne loge *au Pélican*, et, dès l'année suivante, ce projet fut mis à exécution, car le ministre de la justice, consulté à ce sujet par un frère, avait déclaré que le gouvernement n'y ferait pas d'opposition.

« ... La maçonnerie se répandit considérablement en Russie jusqu'à ce que tout à coup un ukase de l'empereur Alexandre vint ordonner au ministre de l'intérieur, comte Kotchubey (12 août 1822), la fermeture de toutes les loges franc-maçonniques et défendre qu'on en créât ultérieurement. Ce fut un coup de foudre dans le ciel serein, et il frappa rudement les frères russes (1). »

Depuis cette époque du 12 août 1822, les loges maçonniques sont restées inexorablement fermées dans le vaste territoire russe.

(1) *Histoire de la franc-maçonnerie*, par le F.°. Findel, trad. Tandel, t. II, p. 165, 166, 167, 168, 356.

En Pologne

SOMMAIRE

EN POLOGNE. — LUTTE ACHARNÉE. — UN GRAND
PROTECTEUR. — DANS LE GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

EN POLOGNE

Dans la malheureuse Pologne, la lutte fut des plus vives et la franc-maçonnerie importée vers 1739 se développa malgré les nombreuses interdictions ecclésiastiques et toute l'énergie déployée par le clergé catholique. C'est qu'elle eut un grand protecteur dans le comte Brühl (1).

La Politique introduisit en Pologne le rite de la Stricte Observance, qui se partagea les loges avec les rites anglais et ceux du Grand-Orient de France. Ce fut ce dernier qui prévalut dans le grand-duché de Varsovie (2).

(1) Ministre d'Auguste II.

(2) Par un édit impérial, en 1821, le Tzar fit fermer toutes les Loges et tous les Chapitres.

En Italie

SOMMAIRE

EN ITALIE. — LES MAÎTRES FRANÇAIS. — LA CATHÉDRALE DE MILAN. — L'ÉGLISE SAINT-PÉTRONE DE BOLOGNE. — L'INFLUENCE ANGLAISE. — LES LOGES DES PRINCIPALES CITÉS. — UNE TRANSFORMATION. — LE SAINT-OFFICE. — LA BULLE DU PAPE CLÉMENT XII. — LE GRAND DUC DE FLORENCE. — AU ROYAUME DE NAPLES. — CHARLES III. — BENOIT XVI. — FERDINAND IV. — LE MINISTRE TAUMICEI. — CONSEIL DE GUERRE. — LA REINE CAROLINE. — EN LOMBARDIE. — JOSEPH II. — SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

EN ITALIE

Comme dans les autres pays de l'Europe, on a retrouvé en Italie, des traces nombreuses des associations de tailleurs de pierre, de maçons, ayant à leur tête des maîtres français (1).

D'un autre côté, il paraîtrait que vers la fin du xv^e siècle des personnes admises en qualité de membres d'honneur et de patrons dans les confréries maçonniques, avaient formé, en dehors de ces occupations, des sociétés particulières, qui, laissant de côté l'objet matériel de l'association, ne s'attachaient qu'à son objet mystique. On voit en effet, à Florence, en 1512, une *Compagnie de la truelle*, composée de savants et de personnages marquants, dans l'ordre civil, dont les symboles étaient la truelle, le marteau, l'équerre, et dont le patron était celui des maçons d'Ecosse, Saint-André. Dans la même ville, avait été fondée, en 1480, une autre société sous le titre d'*Académie plato-*

(1) C'est ainsi que l'église de Saint-Pétrone à Bologne et la cathédrale de Milan sont dues à des Maîtres français : la première est l'œuvre de Maître Hardouin et la seconde celle de Richard Taurigny qui commandaient à des confréries de francs-maçons.

nique. La salle où celle-ci tenait ses séances existe encore; les sculptures dont elle est ornée présentaient des attributs et des emblèmes maçonniques (1).

D'autre part, les Rose-Croix pénétrèrent en ce pays au XVIII^e siècle, mais la franc-maçonnerie moderne, c'est-à-dire détournée de ses anciens principes, n'y parut que vers 1732 et ne doit son développement qu'à l'influence de maçons anglais (2).

Ce fut le duc de Middhesse qui fonda la première loge véritable à Florence. L'ordre s'intitula tout d'abord *Compania della Cucelina*.

Le futur empereur, le Grand Duc de Toscane François de Lorraine, développa cet ordre en rapportant l'interdiction par son prédécesseur, le dernier des Médicis en 1737.

Dès 1735, les principales cités du Nord : Milan, Vienne, Venise, Padoue, Vicence, eurent des loges ainsi que Naples en 1736.

Dans les Etats pontificaux, les papes et le clergé enrayèrent de suite le mouvement maçonnique qu'ils considérèrent immédiatement comme suspect. Le Saint-Office ouvrit de suite une enquête qui aboutit à la bulle de Clément XII (3).

Il fallut le retour du Grand-Duc à Florence pour que les maçons purent être un peu libres.

(1) *Histoires des Sociétés secrètes.*

(2) On voit encore ici, l'importance de la maçonnerie anglaise et son influence.

(3) En 1776.

Les loges furent officiellement fermées à Venise, mais elles n'en subsistaient pas moins en cachette.

Par contre, dans le royaume de Naples, elles prospèrent pendant un certain temps, groupant les personnages les plus hauts de la Cour.

Charles III qui les avait d'abord fermées finit par être tellement circonvenu qu'il protégea ouvertement les loges et que finalement il poussa la condescendance jusqu'à confier l'éducation de son fils à un maçon et prit même comme confesseur un abbé versé dans la maçonnerie.

C'était sa manière de répondre à lui à la bulle du Pape Benoit XVI.

On organisa ensuite une grande loge nationale dont le Grand maître s'intitula l'ami de Catamanie.

Avec Ferdinand IV, les maçons furent moins à l'aise, le ministre Tamucci les traqua de toutes parts et il publia un écrit interdisant la franc-maçonnerie sous peine d'être traduit en conseil de guerre (1).

Malheureusement pour le parti Catholique et conservateur et heureusement pour les francs-maçons, la Reine Caroline intervint et les protégea en suspendant les poursuites qui ne furent définitivement abandonnées qu'en 1783.

Les loges reprirent alors leurs travaux.

En Lombardie, le roi Joseph II interdit la secte.

En 1789, les maçons osèrent avoir une loge à Rome,

(1) En 1776.

mais Lagliste fut mis en prison où il mourut d'ailleurs.

La franc-maçonnerie abattue, ne put se relever que sous la domination française pour être de nouveau pourchassée à la chute de Napoléon I^{er}.

En Suisse

SOMMAIRE

AU XV^e SIÈCLE. — LA CONSTRUCTION DE LA CATHÉDRALE DE BERNE. — LE MAITRE DE STRASBOURG. — LA GRANDE LOGE HELVÉTIQUE. — LE GRAND MAITRE DE ZURICH. — CONFRÉRIE DE STRASBOURG. — DISCUSSION. — STATUTS RENOUVELÉS. — AU XVII^e SIÈCLE. — UNE IMPORTATION D'ANGLETERRE. — LE DIRECTOIRE HELVÉTIQUE ROMAIN. — UN RITE. — LA GRANDE LOGE DE GENÈVE. — EN 1787.

EN SUISSE

En 1421, les membres de la corporation maçonnique suisse (1) commencèrent la construction de la cathédrale de Berne, sous l'habile direction d'un maître de Strasbourg, Mathie Heintz.

Quand ce dernier fut mort, on choisit pour son successeur l'architecte du dôme d'Ulm, le maître Mathias Œsinger, premier fils Vincent Œsinger.

La grande loge helvétique avait alors son siège à Berne même lorsqu'en 1502, la cathédrale fut achevée le siège fut transféré à Zurich. Mais en 1522, la loge s'étant mêlée à d'autres affaires que celle de bâtir, son grand maître Staplan Rutzislocfer de Zurich fut cité devant la diète, et comme il ne s'était pas présenté pour se défendre, la confrérie fut supprimée (2).

Rappelons que la grande loge de Zurich avait, dans

(1) De curieux détails ont été recueillis et mis en lumière au sujet de cette corporation par Tillier et Heldmann :

Tillier : *Histoire de l'Etat confédéré de Berne.*

Heldmann : *Les trois plus anciens monuments de la confraternité maçonnique allemande.*

(2) Consulter : Clavel, *Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie*, t. I, 1835, Pagnerre, éditeur.

les cas graves et les discussions douteuses, recours à la confrérie de Strasbourg et qu'elle avait aussi une juridiction souveraine. Les statuts avaient été renouvelés et imprimés en l'an 1563 (1).

*
* *

D'autre part, en Suisse, l'introduction de la franc-maçonnerie ayant un caractère politique date de la première moitié du XVIII^e siècle et là aussi, chose curieuse, elle fut importée d'Angleterre, et la première fut celle de Genève fondée en 1737.

Le Gouvernement de Berne chercha à enrayer le mouvement, mais malgré cela il s'étendit secrètement dans la Suisse allemande. En 1739, un groupement le *Directoire helvétique roman* fut installé à Lausanne, mais il n'eut qu'une existence éphémère.

Vers 1776, la Suisse fut en grande partie conquise au rite de la Stricte Observance, mais ce rite n'eut pas de succès et la Franc-maçonnerie suivit l'évolution française.

Puis la Grande Loge de Genève vers 1780 se détacha de l'obéissance anglaise et prit le titre de Grand-Orient ; mais elle eut beau faire elle ne put rivaliser avec le Grand-Orient de Paris auquel s'étaient ralliées vers 1787 la plupart des Loges Suisses de langue française.

(2) Cet imprimé a pour titre : *Statuts et règlement de la confraternité des tailleurs de pierre, renouvelés à la conférence de la Grande Loge de Strasbourg, à la Saint-Michel-Ange MDLXIII.*

En Portugal

SOMMAIRE

LA LUTTE. — L'INQUISITION. — AUX GALÈRES. — CE QUE
DIT UN HISTORIEN ANGLAIS. — A L'ÉPOQUE DE LA RÉVO-
LUTION. — CAUSES DE TROUBLES. — EN 1800.

EN PORTUGAL

En Portugal, la lutte fut vive contre la franc-maçonnerie.

Une première loge y avait été fondée en 1735 ; l'Inquisition (1) lutta énergiquement et les francs-maçons furent mis en prison et envoyés aux galères.

A l'époque de la Révolution française la persécution redoubla. On le comprend aisément, les maçons étran-

(1) Ne nous n'y trompons pas, l'inquisition n'est pas ce que le populaire pense, d'ailleurs, d'après les écrits de ceux qui ont intérêt à le tromper. L'inquisition fut une institution encore plus politique et sociale que religieuse : elle lutta désespérément contre la juiverie et la franc-maçonnerie et fut un puissant auxiliaire de défense religieuse et sociale.

Dépositaire de la vérité évangélique, l'Eglise a eu de tout temps le devoir de combattre et de réprimer l'erreur quand elle se faisait jour par l'hérésie ou par le schisme ; elle exerce à ce titre une autorité doctrinale et une autorité pénale ; de là des tribunaux chargés d'examiner les faits au moyen d'une enquête, *inquisitio*.

L'historien anglais Giffon a d'ailleurs fait remarquer que l'inquisition d'Espagne *avait fait périr moins de monde, en maintenant l'ordre et l'unité*, que l'établissement du protestantisme et de la franc-maçonnerie en avait fait périr en Europe, en répandant partout le désordre, les guerres civiles.

gers apportant dans le pays des causes de trouble et de désordre.

Ce ne fut qu'en 1800 que les francs-maçons purent constituer une grande loge (1).

(1) Rappelons que plus tard, Jean VI interdit la maçonnerie à peine de faire cinq années de déportation en Afrique et que Don Miguel l'interdit à peine de mort en 1828.

En Espagne

SOMMAIRE

LE CATHOLICISME ET LA FRANC-MAÇONNERIE. — UNE
LUTTE ACHARNÉE. — PHILIPPE V ET LE PAPE. — L'IN-
QUISITION ET LA SECTE. — BENOIST XIV. — L'EXCOM-
MUNICATION. — FERDINAND VII.

EN ESPAGNE

En Espagne, aussi, le catholicisme eut à soutenir une lutte acharnée contre la franc-maçonnerie qui avait commencé à s'installer dans la péninsule vers 1727, à l'instigation de lords anglais.

Le Pape alarmé écrivit à Philippe V qui publia en 1740 un édit sévère entre les maçons dont plusieurs furent dirigés sur les galères.

On sait que Benoit XIV lança l'excommunication contre eux.

Un moine du nom de Torrubia, fit une enquête approfondie et dénonça à l'Inquisition quatre-vingt-dix-sept loges et leurs membres dont un grand nombre furent incarcérés. (1)

Cependant quelques loges survécurent en cachette (2).

(1) Voir et consulter : Livrente : *Histoire critique de l'Inquisition*. Traduction Pollier, tome IV.

Lemoing. — *Encyclopédie de Freimaurerei*, Liepzig, 1863-67, 3 vol. supplément en 1879.

(2) A la Havane, les francs-maçons furent tolérés à cause des commerçants étrangers.

Pendant la domination française, la maçonnerie fut certainement favorisée et cela aida le soulèvement. C'est ainsi qu'une grande loge fut installée dans le propre palais de l'Inquisition.

A son retour, le roi Ferdinand VII interdit la franc-maçonnerie, sous les peines les plus sévères (1).

(1) Il y eut même de retentissants procès.

En Grèce

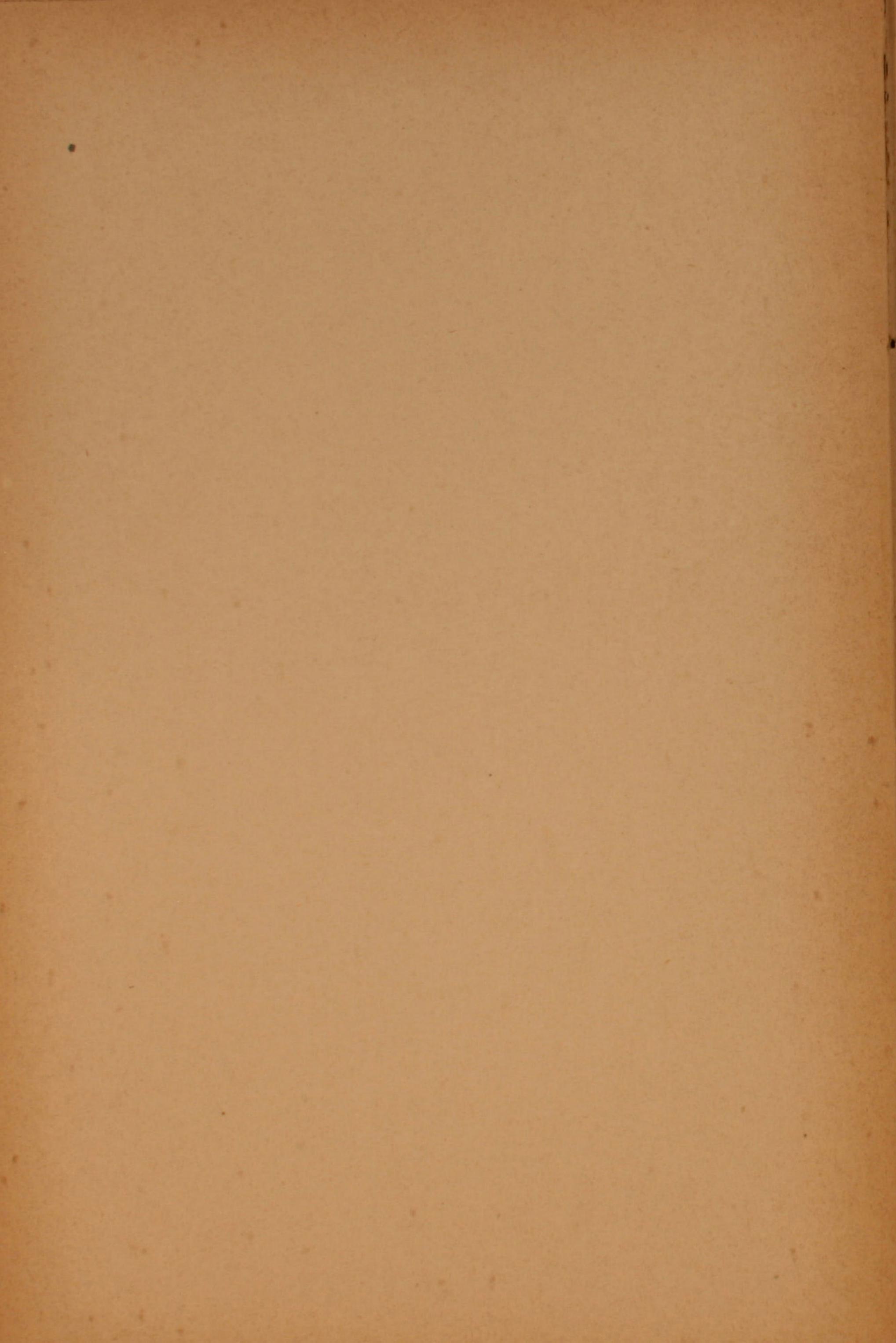
SOMMAIRE

ROLE EFFACÉ DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

EN GRÈCE

En Grèce, la franc-maçonnerie n'exista pour ainsi dire pas avant la première moitié du dix-neuvième siècle.

Elle y fut introduite par le Grand-Orient d'Italie et par celui de France, et ce ne fut même qu'en 1867 qu'elle eut enfin une grande loge nationale.



En Turquie

SOMMAIRE

DANS L'EMPIRE OTTOMAN. — MAÇONS ISOLÉS. — LOGES
DE DIVERSES NATIONALITÉS. — CLERGÉ MUSULMAN
HOSTILE.

EN TURQUIE

Dans l'Empire Ottoman, il n'y eut guère pendant longtemps que quelques maçons isolés par ci, par là, et même à l'heure actuelle, s'il existe quelques loges, ce sont celles de diverses nationalités, ressortissant des puissances maçonniques de leurs pays respectifs : Allemagne, Grèce, Angleterre, France.

Le clergé musulman a été toujours hostile à la franc-maçonnerie et cela a été certainement la cause initiale du peu de succès de la maçonnerie.

AU DEHORS DE L'EUROPE

En Asie

SOMMAIRE

EN ASIE AU XVIII^e SIÈCLE. — EN PERSE. — LES EFFORTS.
— L'HOSTILITÉ DES PARSIS. — LE SCHAH ET LA MA-
ÇONNERIE. — LOGES EUROPÉENNES. — AUX INDES. —
EN INDO-CHINE.

EN ASIE

En Asie, au XVIII^e siècle, et tout particulièrement dans le royaume de Perse, la maçonnerie fit de grands efforts pour s'y installer, mais elle échoua contre l'hostilité des Parsis (1) et des missionnaires chrétiens et, de plus, tous les Schahs l'interdirent.

Il n'y eut pas et il n'y a pas encore de puissance maçonnique indépendante. Il y a simplement des loges européennes dans l'empire ottoman et des loges anglaises dans l'Inde, en Chine et en Indo-Chine.

(1) Prêtres de la religion *Perse*.

En Afrique

SOMMAIRE

PAS D'ADEPTES AU XVIII^e SIÈCLE. — EN ÉGYPTTE ET EN
TUNISIE. — EN ALGÉRIE.

EN AFRIQUE

En Afrique, la franc-maçonnerie n'eut pas d'adeptes avant le XIX^e siècle. Ce n'est guère que depuis la seconde moitié du dernier siècle que la maçonnerie existe dans toutes les colonies européennes : l'Égypte, Tunis, Bizerte possèdent de grandes loges autonomes.

En Algérie, naturellement, les francs-maçons se sont introduits après la conquête et sont devenus assez nombreux depuis une trentaine d'années.

En Amérique.

Aux Etats-Unis.

SOMMAIRE

L'APPARITION DE LA FRANC-MAÇONNERIE AUX ÉTATS-
UNIS. — EN 1729. — LES PREMIÈRES LOGES. —
BENJAMIN FRANKLIN. — LOGES DE SAINT-ANDRÉ. —
WASHINGTON REÇU MAÇON. — PENDANT LA GUERRE
DE L'INDÉPENDANCE. — LOGES D'HOMMES DE COULEUR.
— LES LOGES DE VIRGINIE. — UN RITUEL. — LE
LIVRE DE DERMOTT. — UN GRAND CHAPITRE.

AUX ÉTATS-UNIS

Ce fut dans la première moitié du XVIII^e siècle que la franc-maçonnerie fit son apparition en Amérique, aux États-Unis, en 1729.

Les premières loges furent celles de Philadelphie, de Boston, de Savannah.

Celle de Philadelphie, la première en date, eut à sa tête Benjamin Franklin. Ce nom fut certainement favorable à la propagande de la maçonnerie dans l'Amérique du Nord et de bonne heure les prosélytes vinrent en nombre et demandèrent des constitutions à la grande loge d'Écosse.

Plusieurs loges ne tardèrent pas même à entrer en rivalité.

En 1752, des maçons fondèrent des loges de Saint-André et l'une des loges de Saint-Jean, du rite anglais moderne, et se groupèrent en 1775 autour d'une grande loge rivale.

Après la guerre d'indépendance (1) elles fusionnèrent.

(1) En 1783.

Washington avait été reçu maçon en avril 1732, et, dans la guerre d'indépendance, les francs-maçons avaient combattu à ses côtés au premier rang.

Du reste, au cours de la guerre, des loges *d'hommes de couleur* se fondèrent, mais elles travaillèrent à part des loges des Blancs. Alors commença une querelle qui n'est même pas apaisée au xx^e siècle.

Ces loges ont une origine curieuse, elles furent instituées pour les loges militaires des régiments anglais en garnison : la première à Boston en mai 1775.

En 1784, la grande loge de Loudres donna une constitution régulière à cette loge — Prince de Hull — qui devint alors la grande loge mère pour les maçons mulâtres et nègres.

Les loges de Virginie avaient demandé leur constitution à la loge écossaise Kilvinning (1).

Les grandes loges de Virginie, de Massachusett, de Pensylvanie, avaient tenté vainement de se réunir en une Grande Loge générale avec Washington pour grand-maître.

Elles ne purent y vivre, malgré tous les efforts tentés en 1790 (2).

Ces loges dérivèrent certainement des loges provinciales fondées par des militaires anglais.

Le rituel des anciens maçons dont elles furent l'œuvre a été formulé dans le livre de Dermott (3).

(1) En 1785.

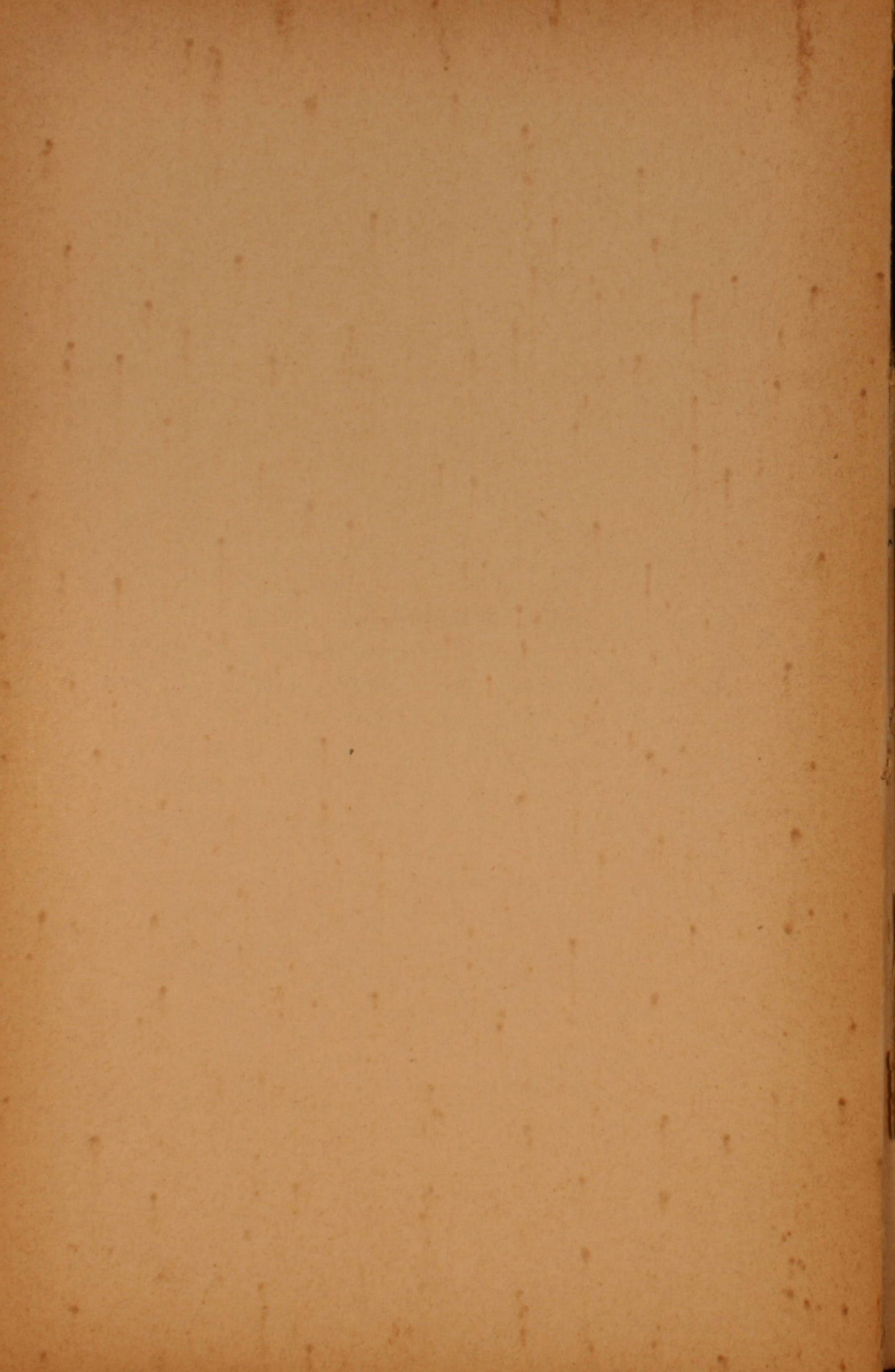
(2) Et plus tard aussi en 1803, 1822, 1842, 1860.

(3) *Ahiman Rezon*.

Ce fut Etienne Morin qui introduisit en 1762 les grades supérieurs et qui porta le nombre de ces grades à 33.

En 1797, en juin, un convent des chapitres de Royal Arch fonda à Boston un *Grand Chapitre*.

La franc-maçonnerie suivit le rapide essor des Etats-Unis et elle y a pris une grande extension.



Au Canada

SOMMAIRE

AU CANADA. — A L'AVANT-DERNIER SIÈCLE. — RÉFRAC-
TAIRES A LA FRANC-MAÇONNERIE. — LE CLERGÉ. —
SON RÔLE.

AU CANADA

Au Canada, la franc- maçonnerie a été introduite à la fin du xviii^e siècle, mais il n'y a guère que des Anglais qui en aient fait partie. En effet, les Canadiens d'origine française ont été presque toujours réfractaires à la maçonnerie et les membres du clergé catholique ont toujours fait les plus grands efforts pour maintenir cet état de choses, même de nos jours.

A la Jamaïque

SOMMAIRE

DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE. — KINGSTON.
— DEUX ANCIENS RITUELS. — LE GRAND INSPECTEUR
ETIENNE MORIN. — CHEVALIER DE L'AIGLE BLANC ET
NOIR. — LE RÈGLEMENT DE 1762.

A LA JAMAÏQUE

La franc-maçonnerie s'établit dans la Jamaïque dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

En 1760, le F . . . Morin était à Kingston (Jamaïque).

Sous forme de note, on trouvera en effet le paragraphe suivant dans deux anciens Rituels de 24^e degré (Kadosch) :

« Le grand inspecteur Etienne Morin, fondateur de la loge de Perfection, dans un consistoire de Princes du Royal Secret, tenu à Kingston, en Jamaïque, en janvier de l'année maçonnique 1769, informa les Princes maçons qu'il y avait eu récemment de l'agitation à Paris (1) et qu'on s'y était livré à des instigations en vue de s'assurer si ce que les maçons appelaient « Kadosch » n'était point en réalité les Chevaliers Templiers, et qu'il y avait été décidé, en conséquence, dans le grand Chapitre de communication de Berlin

(1) *Le juif dans la franc-maçonnerie*, (A de la Rive. Paris 1895). Pierret éditeur.

Ceci prouve encore que l'on s'occupait bien dans la franc-maçonnerie de l'agitation Révolutionnaire.

et de Paris que le degré serait, à l'avenir, dénommé « Chevalier de l'Aigle Blanc et Noir ». Ce degré est ainsi dénommé dans le Règlement de 1762... (1) .

(1) Albert Pike certifie cette date.

En Océanie

SOMMAIRE

DANS LES COLONIES ANGLAISES. — DÉBUT TARDIF. —
LOGES AUTONOMES. — EN AUSTRALIE.

EN OCÉANIE

Dans l'Océanie, la maçonnerie n'a commencé à s'installer dans les colonies anglaises d'Australie que vers 1868; avant on n'y avait jamais entendu parler de la maçonnerie. Il y a maintenant des Grandes Loges autonomes en Australie et des loges américaines, espagnoles, hollandaises, anglaises, françaises en Polynésie et dans la Malésie.

QUATRIÈME PARTIE



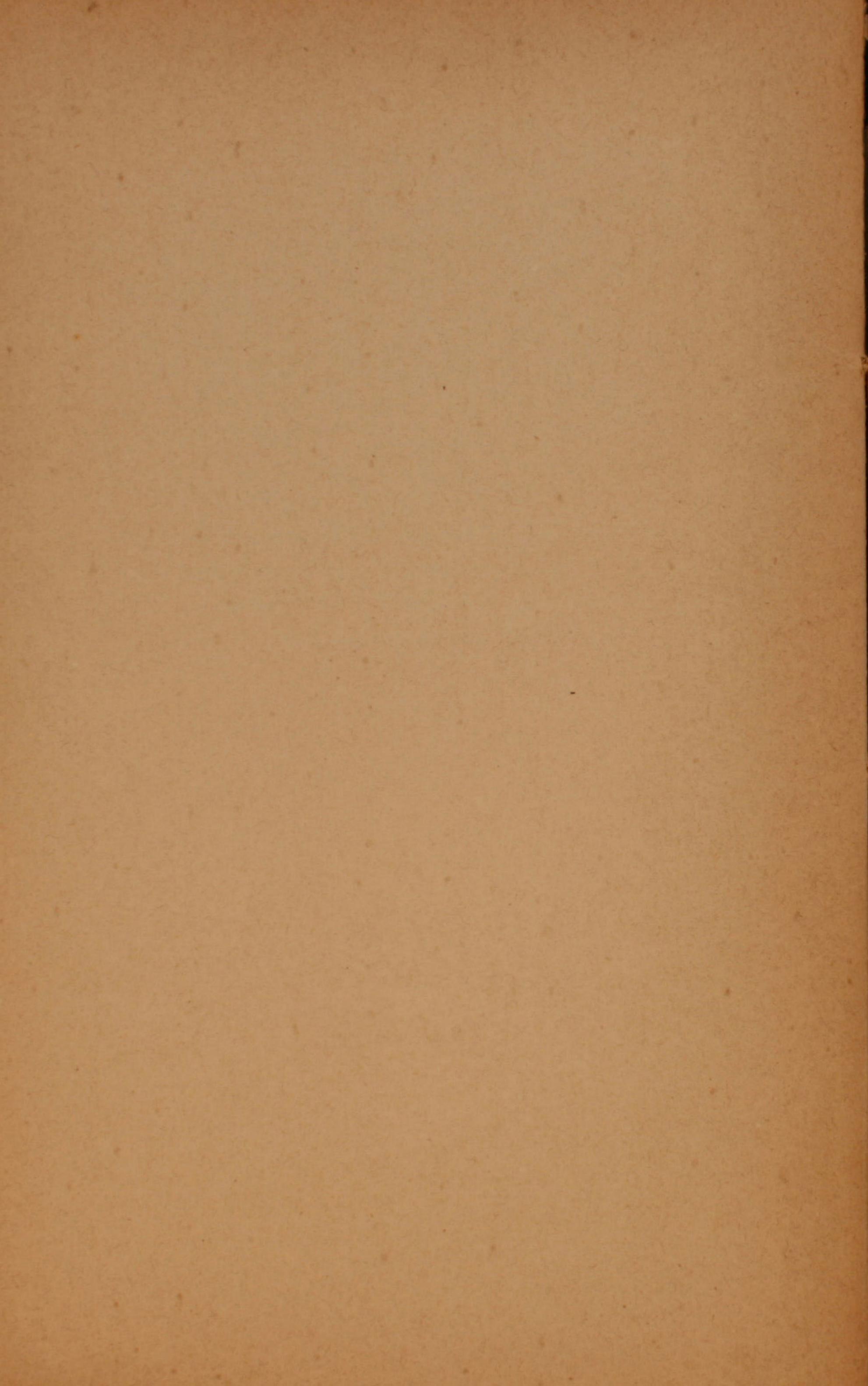
Les Dates

SOMMAIRE

L'ÈRE VULGAIRE ET L'ÈRE MAÇONNIQUE. — A L'ÉPOQUE
RÉVOLUTIONNAIRE.

LES DATES

Les francs-maçons ont usé indifféremment de l'ère vulgaire et de *l'ère maçonnique qui ajoute 4000 ans à la précédente*, de l'Epoque révolutionnaire ; ils ont aussi employé l'ère républicaine.



Les Insignes

SOMMAIRE

AUTREFOIS. — LES INSIGNES DES MAÇONS. — DANS LES
LOGES. — AU DEHORS. — LES TABLIERS DE CUIR, LES
RUBANS, LES CORDONS, ETC., ETC. — GRAVURES ET
CARICATURES. — AU XVIII^e SIÈCLE.

LES INSIGNES

Voyons un peu, quels étaient autrefois les insignes dont les maçons se décoraient à l'intérieur des ateliers et des loges et aussi à l'occasion au dehors, dans les rues ou les places publiques, lorsqu'ils manifestaient en corps (1).

C'étaient principalement des tabliers de cuir (2), des rubans ou cordons portés en sautoir (3), des bijoux plus ou moins singuliers, des ornements de métal d'une forme plus ou moins bizarre (4).

Dans la Grande-Bretagne, vers le milieu du XVIII^e siècle, les maçons se décorèrent d'un tablier blanc et

(1) Bien entendu, nous parlons ici des francs-maçons sortis de leur rôle primitif, étant devenus des hommes politiques et non des constructeurs, des architectes.

(2) Une gravure de 1740, nous montre dans une loge à Paris des maçons parmi lesquels un abbé et un officier qui portent sur le devant de leur tunique un tablier de cuir.

(3) Dans une caricature publiée à Londres en 1742 nous voyons représentée *une procession maçonnique*. Les membres portent des cordons, des rubans en sautoir, des tabliers, des pancartes, etc...

(4) Chaque loge avait adopté un ornement différent.

d'un cordon avec le seul bijou de leur loge : les *officiers* avaient le cordon et le tablier bleu avec des bijoux dorés tandis que les *Stewards* avaient des bijoux argentés et le cordon et le tablier rouges.

Quand à l'avant-dernier siècle, furent reconnus les degrés supérieurs on adopta la couleur blanche pour les grades supérieurs, la couleur noire pour les grades philosophiques, la couleur rouge pour les grades capitulaires. La couleur bleue devint la couleur des degrés symboliques et les maîtres portèrent le cordon bleu.

*Chartes et Constitutions
maçonniques*

SOMMAIRE

LES CONSTITUTIONS ET LES CHARTES MAÇONNIQUES. —
LES MAÇONS D'YORK. — AU BRITISH MUSEUM. —
LÉGENDES. — LES CHARTES ALLEMANDES. — UN
DOUBLE CONGRÈS. — L'EMPEREUR MAXIMILIEN. — LA
CHARTE DE TORGAU. — LES GILDES DE CHESTER. —
UN CURIEUX INVENTAIRE. — ANDERSON. — UNE VER-
SION LÉGENDAIRE. — PASSAGES INTÉRESSANTS. — LES
SEPT SCIENCES. — EN ANGLETERRE.

CHARTES ET CONSTITUTIONS MAÇONNIQUES

Les Constitutions et Chartes maçonniques les plus anciennes qui soient parvenues jusqu'à nous, sont celles des maçons d'York.

On en possède deux : l'une datée de 1370 et l'autre de 1409, la troisième qui date du xv^e siècle, entre 1428 et 1445, a été découverte par Halliwell au British Museum.

Elle a pour titre : *De Constitutiones artis geometricæ secundum Enclindum.*

En 790 vers elle contient :

1^o La légende des origines de la corporation des maçons.

2^o Les règlements avec une variante d'une époque plus reculée.

3^o La légende des quatre couronnes.

4^o Une conclusion morale.

Viennent ensuite les Chartes allemandes des tailleurs de pierre de Strasbourg (en date de 1459) et de Torgau (en date de 1462).

La première de ces chartes a été rédigée après un

double congrès ou chapitre tenu à Strasbourg et à Ratisbonne.

Très curieuse, cette charte n'est pas beaucoup professionnelle, elle a beaucoup plus un caractère moral et forme un véritable manuel secret donnant les obligations des maçons affiliés les uns avec les autres vis-à-vis des étrangers.

L'empereur Maximilien confirma cette charte en 1498. (1)

La charte de Torgau avait été distribuée dans un congrès de corporations maçonniques de l'Allemagne septentrionale.

Voici maintenant par ordre chronologique les autres constitutions maçonniques.

Citons : une charte anglaise datant de 1483 (2) ; elle donne des détails sur la légende des origines.

Une charte écossaise du xvi^e siècle.

Une charte anglaise ayant rapport au Gildes de Chester.

Cette charte très curieuse donne le prix, de cinq à vingt schilings qu'il fallait verser pour devenir *franc-maçon*. Ajoutons que cette constitution parle de *signes secrets* connus seulement des adeptes.

On possède encore un inventaire de la loge d'York (en 1630) (3) des chartes des années 1679, 1686, 1704,

(1) D'autres Européens firent de même.

(2) Elle a été publiée en 1861 par Cooke *The history and articles of Masonry Eandee*.

(3) En 1663, devait paraître un ajoutage de six articles au règlement.

1714, 1716, etc... qui montrent les places de la maçonnerie anglaise.

En 1723, Anderson publie un véritable organe officiel de la Constitution de la franc-maçonnerie.

Dans ce travail il a donné tous les détails qui marquent la filiation pour ainsi de l'ordre depuis les loges de maçons et les confréries de tailleurs de pierre.

En tête de ce travail Anderson a placé une intéressante histoire de l'art du bâtiment et reproduit les mêmes légende traditionnelles des maçons en les commentant et par suite en en signalant le caractère.

Il y dit entre autre chose que les francs-maçons ont de temps immémorial un manuscrit renfermant, outre leur règlement en constitution, une histoire légendaire de leur art depuis l'origine des temps, destinée à montrer l'antiquité de cet art, ses fondements, noble science de la géométrie, et les illustres patrons qu'il a trouvés parmi les princes ou les savants de tous les peuples.

« Anderson n'a fait, dit-il, que préparer d'après les derniers manuscrits, une édition imprimée de cet ouvrage. Nous avons vu que celui-ci remonte, pour le contenu, au commencement du xv^e siècle.

Voici, maintenant d'après Findel et Kloss, les passages essentiels : Que la toute puissance du Dieu éternel soit avec notre début et nous donne la grâce de nous gouverner en cette vie de manière à obtenir ici-bas son approbation et après notre mort la *vie éternelle*. Chers frères et compagnons, notre objet est de vous raconter comment et de quelle manière cette

merveilleuse science de la maçonnerie commença et comment par la suite elle fut favorisée par des rois et des princes éminents et par beaucoup d'hommes illustres. Nous voulons aussi expliquer à ceux qui le désirent les devoirs qu'il incombe, en bonne conscience, à tout fidèle maçon d'observer.... »

Dans son imprimé, Anderson ajoute qu'il y a sept sciences libres : la grammaire, la réthorique, la dialectique, la géométrie, la musique, l'astronomie, qui toutes sont fondées dit-il sur la géométrie, la maîtresse science.

Il est un passage des plus anciens et peu connu, c'est celui de la légende de l'installation de la maçonnerie en Angleterre. Il renferme d'intéressants détails dont voici le résumé :

L'installation n'eut lieu qu'au temps de Saint-Albain. A cette époque, le roi d'Angleterre, un païen, environna la ville de Saint-Albain d'une grande muraille.

Il en confia la direction des travaux au Saint.

Saint-Albain, très pratique, paya largement ses maçons et obtint du roi pour eux-mêmes des lettres de franchise qui leur permettaient de tenir une assemblée générale. Il aida à recevoir de nombreux maçons et leur dicta des règlements.

Lorsque Saint-Albain fut mort, plusieurs pays étrangers ayant fait la guerre au roi d'Angleterre, les règlements maçonniques tombèrent en désuétude jusqu'au règne d'Athelstan. Celui-ci, paraît-il, était un bon prince ; il pacifia le royaume et donna l'ordre de construire de nombreuses abbayes de plusieurs villes et

d'autres gigantesques travaux. Athelstan aimait beaucoup les maçons et les tailleurs de pierre. Son fils Edwin, qui pratiquait l'art de la géométrie, aimait aussi beaucoup les maçons et favorisait encore plus le développement de leur confrérie. Il se fit recevoir maçon et obtint du roi, son père, une lettre de franchise et l'autorisation de convoquer chaque année tous les maçons et tailleurs de pierre en une assemblée générale dans le lieu qui leur conviendrait le mieux, afin de pouvoir se communiquer réciproquement les fautes qu'ils pourraient avoir à se reprocher, les fautes dont ils se seraient rendus coupables et de les punir.

Edwin présida lui-même à York une de ces assemblées, y reçut de nouveaux maçons, leur donna des règlements et établit des usages. Quand l'assemblée tout entière fut réunie, Edwin invita tous les maçons, tant les anciens que les nouveaux, à faire connaître à leurs compagnons ce qu'ils pouvaient savoir des usages et obligations imposées aux maçons résidant à l'étranger ou bien dans quelques autres parties du royaume, et lorsque, pour répondre à cet appel, on produisit les écrits demandés, il s'en trouva quelques-uns en français, d'autres en anglais, en grec et autres langues diverses. Ces écrits en langues différentes ayant été reconnus absolument identiques, quant au but qu'ils avaient en vue, Edwin les réunit en un livre qui indiquait comment cette découverte avait été faite. Il recommanda et ordonna que ce livre fût lu en communauté toutes les fois qu'un nouveau

maçon serait reçu, et cela avant de lui faire connaître les obligations qu'on allait lui imposer.

Depuis ce jour jusqu'au temps actuel, ajoute-t-on, les usages et pratiques des maçons se sont conservées sous la même forme dans la limite du pouvoir humain. Le livre ajoutait que, dans diverses assemblées, il avait été établi certaines lois et ordonnances reconnues nécessaires ou utiles de l'avis des maîtres et des principaux compagnons.

Naturellement, disons, en terminant, que cette légende corporative compte quelques variantes suivant les différents pays.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, nous devons conclure que la Franc-Maçonnerie s'était, à la fin du XVIII^e siècle, bien éloignée de sa route primitive, du but qu'elle cherchait à atteindre à ses origines, alors que tous ses adeptes étaient favorables à la Religion chrétienne et à sa morale. Elle était, aux premiers siècles de son existence, l'un des plus fermes soutiens de l'Eglise.

A l'avant-dernier siècle, par contre, la Franc-Maçonnerie devait devenir, au lieu d'une association chrétienne et patriotique, une secte politique, anti-chrétienne et anti-française. C'est là un fait brutal que nous fournissent tous les documents historiques et contre lequel rien ne saurait prévaloir.

Par une aberration morale vraiment étrange, une faiblesse de caractère inconcevable, imbus de nous ne savons quelles théories humanitaires et sociales, la noblesse, les amis de la Royauté devaient s'unir à ces francs-maçons qui ne rêvaient que la chute de l'Eglise et de la Royauté!

Les classes dirigeantes de France devaient se perdre elles-mêmes et aller de gaité de cœur au-devant d'une catastrophe.

S'allier à la Franc-Maçonnerie, c'était pour elles la plus grande faute qu'elles pouvaient commettre.

Cette leçon de l'histoire, sera-t-elle utile? Nous n'osons le dire.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.....	7

PREMIÈRE PARTIE

Les Origines de la Franc-Maçonnerie

<i>Où et comment est née la Franc-Maçonnerie.....</i>	15
Ce que déclarent des Francs-Maçons.....	37
Destruction d'une légende.....	45
Une preuve et un document précieux.....	55
La preuve des Insignes et des Emblèmes.....	65
Les Débuts d'une Transformation.....	71
Un Résumé.....	77

DEUXIÈME PARTIE

La Franc-Maçonnerie en France

A travers le XVIII ^e siècle.....	81
Une Psychologie.....	87
<i>La Franc-Maçonnerie et les Jésuites.....</i>	99
Les Juifs dans la Franc-Maçonnerie.....	103
Quelques exemples.....	113
<i>Pendant la Révolution.....</i>	131
La Franc-Maçonnerie et la Révolution.....	133
Les Femmes dans la Franc-Maçonnerie.....	143
A la fin de la Révolution.....	155

TROISIÈME PARTIE

La Franc-Maçonnerie en différents pays de l'étranger

<i>Dans les Pays de l'Europe</i>	161
En Allemagne.....	163
En Angleterre.....	183
En Ecosse.....	197
En Irlande.....	201
En Belgique.....	205
Dans les Pays-Bas.....	209
En Autriche.....	213
En Hongrie.....	217
En Danemark.....	221
En Russie.....	225
En Pologne.....	229
En Italie.....	233
En Suisse.....	239
En Portugal.....	243
En Espagne.....	247
En Grèce.....	251
En Turquie.....	255
<i>Au dehors de l'Europe</i>	257
En Asie.....	259
En Afrique.....	260
En Amérique.....	265
Aux Etats-Unis.....	269
Au Canada.....	271
A la Jamaïque.....	277
En Océanie.....	281

QUATRIÈME PARTIE

Les Dates.....	289
Les insignes.....	289
Chartes et Constitutions maçonniques.....	293
CONCLUSION.....	301



DANS LA MÊME SECTION

**HISTOIRE MYTHIQUE DE SHATAN
DE LA LÉGENDE AU DOGME**

PAR CHARLES LANCELIN

ORIGINES DE L'IDÉE DÉMONIAQUE — SES TRANSFORMATIONS
A TRAVERS LES AGES, D'APRÈS LES TEXTES
ET LA TRADITION
SON ÉTAT ACTUEL — SON AVENIR

1 Volume in-8, avec 3 tableaux 7 fr 50

LE TERNAIRE MAGIQUE DE SHATAN

ENVOUTEMENT, INCUBAT, VAMPIRISME

Ouvrage accompagné de deux radiographies

1 Volume, petit in-8, tiré seulement à 500 exemplaires . . . 7 fr. 50

EN SOUSCRIPTION : TOME III ET DERNIER

LA FAILLITE DE SHATAN

1 Volume in-8 7 fr 50

SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Correspondance intime et inédite

DE LOUIS XVII

CHARLES-LOUIS, DUC DE NORMANDIE — NAUNDORFF
AVEC SA FAMILLE (1834-1838)

Deux volumes grand in-8, avec 12 planches. 20 fr.

Introduction, notes et commentaires par OTTO FRIEDRICH

REVUE HISTORIQUE

DE LA

QUESTION LOUIS XVII

PUBLICATION MENSUELLE

ABONNEMENT ANNUEL (FRANCE ET ÉTRANGER) 10 fr

Première année (1906) .— Un beau volume de 300 pages 12 fr.